



Les Post' Hier

N°272

Retraité(e)s CGT: Indigné(e)s mais pas Résigné(e)s

2022 Semaine 48

Journal à périodicité variable des Retraités et Préretraités CGT

SAP 13. Syndicat des Activités Postales

55 av de La Rose La Brunette Bt ext D 13013 Marseille -+--+ Tel : 04.91.11.60.95 Fax : 04.91.02.69.69

Courriel retraites.cgtposte13@gmail.com Site <http://retraites.cgtposte13.over-blog.com/> - Facebook =Retraites CGT Poste13



Même eux le disent : Mettre fin au conflit en Ukraine serait «la meilleure des choses à faire pour l'économie mondiale», selon Washington
"Je crois que l'intérêt de l'Europe, c'est d'essayer de mettre tout le monde autour de la table pour retrouver le chemin de la paix " Général Pierre de Villiers



13h30 jeudi 15/12 au Palais du Pharo

Avec la hausse du coup de l'énergie dont celui des carburants, la revendication des transports en commun gratuits est sur le devant de la scène dans de nombreuses villes et métropoles de France.

Cette revendication devient une exigence face aux difficultés sur le pouvoir d'achat et une action bénéfique pour le climat.

La gratuité est en place aujourd'hui dans plus de 40 villes françaises, d'autres l'ont programmée.

Cette gratuité est une avancée indiscutable de progrès social et écologique. Gain de pouvoir d'achat, diminution de la pollution, quasi disparition des incivilités, convivialité, mobilité accrue des jeunes et des personnes âgées notamment, déplacements pour les salariés vers les zones commerciales et industrielles. Rappelons que les employeurs de ces zones ont approuvé la mise en place de la gratuité.

Nous nous devons d'affirmer que la mise en place de ce que nous préférons appeler « l'accès libre » sur tout le territoire métropolitain est financièrement possible. Alors que le bilan comptable des transports de la Métropole annonce le chiffre de 124 millions d'euros de recette commerciale (billetterie) l'augmentation du taux de versement mobilité au même niveau que celui de la région parisienne rapporterait 150 millions d'euro.

Il est également possible d'envisager un retour en Régie de certaines délégations de service public, par ex. des tunnels routiers et des parkings publics, pour doter la Métropole de nouveaux revenus financiers, actuellement captés par des entreprises privées.

Il faut mobiliser de nouvelles ressources financières sur les différentes dotations d'argent public (nos impôts) celle de l'État, de la Région, du Département et de la Métropole.

Voilà des exemples parmi d'autres qui prouvent non seulement que la gratuité peut être envisagée sur tout le territoire métropolitain, mais que les ressources sont mobilisables également pour améliorer l'offre de transports en commun. Il n'est pas question d'opposer accès libre et nécessaire amélioration de l'offre (plus de lignes et fréquences plus importantes). Il est question de volonté politique de faire.

Pour en revenir aux élus nationaux et locaux, nous avons besoin de les soutenir dans des prises de positions construites avec les populations utilisatrices des transports en commun.

Au niveau de l'Assemblée Nationale et du Sénat pour l'augmentation du taux de versement mobilité.

Au niveau du Conseil Départemental et du Conseil Métropolitain pour le choix d'un système de transport en commun garant du progrès social et écologique.

À l'occasion de la mise en place des zones à faibles émissions (ZFE) la direction de la Métropole envisage la gratuité pour 6 mois du Pass Métropole. Pourquoi pour six mois? Le problème des émissions de particules fines sera-t-il éradiqué au bout de 6 mois?

À l'heure où l'augmentation du prix du carburant et de surcroît avec l'actualité des pénuries, qui peut s'arranger ou s'aggraver à tout moment, l'urgence du libre accès est plus criante encore!

À l'heure où les phénomènes climatiques prennent de l'importance, la lutte contre la pollution est essentielle.

Les pertes de vie humaines et des dégradations de la santé sont officiellement dues à la pollution générée par les transports routiers, il est totalement incompréhensible d'engager le retour en arrière de l'accès libre, de ne pas proposer de l'étendre à la Métropole en invoquant le manque d'argent public. La décision politique doit être juste pour le plus grand nombre, pour cela, d'autres ressources financières doivent être mobilisées.

Nous constatons aussi que, difficilement certes, des portes s'ouvrent, alors empêchons qu'elles se referment!

Les Retraité(e)s du département (USR CGT13) seront reçus le 15 décembre dans le cadre de la réunion de la Métropole. Nous appelons tous les retraités à venir nombreuses et nombreux réclamer cet « accès libre et gratuit » aux transports en commun dans toute la Métropole

**Rendez-vous devant les grilles du Pharo à Marseille (7^e)
le jeudi 15 décembre- 13H30**

Eco-connerie: injustifié le combat pour la planète ?

Un billet intitulé «L'éco-connerie dans toute sa puissance», s'en prend aux activistes de l'environnement. Il est écrit ainsi : « Sous couvert d'écologie, ces mouvements anticapitalistes mènent avant tout un combat politique en rêvant d'une petite révolution... (...) Ils ont tenté la même chose en dénonçant la pauvreté et en créant un clivage artificiel entre les pauvres et les riches. Aujourd'hui, ils tentent la même opération entre les bons sauveurs de la terre et les méchants pollueurs que sont, en premier lieu, pour eux, les agriculteurs et l'Etat. Or, l'environnement est un sujet trop important pour le confier aux écologistes qui poussent à l'éco-connerie ». Fin de citation.

Que voilà une réflexion intelligente ! On versera d'abord une petite larme sur tous ces riches dans le monde qui ne demandent qu'à abandonner jets et villas claquemurées pour vivre au milieu des pauvres, mais qui en sont empêchés par les mauvaises paroles d'affreux hurluberlus. Et on aura surtout une pensée attristée pour ce journaliste qui ne veut pas voir que si la planète est au bord de l'explosion, c'est à cause d'une vision capitaliste de la société ; celle qui entend que l'on exploite à outrance les ressources (naturelles et humaines) aux seules fins de croissance infinie (parfaitement utopique) et de profits financiers illimités.

En réalité, les défenseurs de la nature (et de l'humanité par conséquent) ne sont crédibles que lorsqu'ils ne sont pas capitalistes.

On sait bien aujourd'hui que, face à l'urgence, pour avoir une chance de limiter le dérèglement climatique, il faut que s'opère une véritable révolution dans les modes de vie (à commencer par ceux des plus riches). Et sans méconnaître les difficultés des agriculteurs, il faut bien admettre que la fuite en avant ne mène nulle part. Lutter contre la sécheresse en prenant des mesures qui finiront par l'aggraver ne doit pas être vu comme une solution. Et il est bon que des activistes nous mettent le nez dans ces contradictions. Notre société donne plus de valeur à un tableau représentant la nature qu'à cette nature elle-même. Balancer de la purée sur une œuvre (qui ne risque rien d'ailleurs, protégée par une vitre), dans un lieu de préservation de notre patrimoine culturel, doit nous faire saisir l'importance primordiale du patrimoine naturel qui a inspiré l'artiste. Si ce n'est pas là une forme de lutte justifiée !(ELTÉ)

VITE DIT: ...Au 1er semestre 2022, les seules entreprises du CAC 40 ont gagné De quoi payer 4 fois le déficit ANNUEL de la Sécu ! Ou encore 65 fois le déficit ANNUEL du régime général des retraites



A NOUS LES 2 ÉTOILES!

On a la plus petite inflation et la plus grande perte de revenus

- Le gouvernement se gargarise que l'inflation soit plus faible en France qu'ailleurs ? encore que le vécu de nos retraités est loin des +6.1% du gouvernement.
- En réalité, la France est le pays de l'OCDE où le revenu réel des français enregistre la baisse la plus importante et ce même si l'inflation y est moins forte....

LA BATAILLE DU RAIL

Allemagne: Bientôt un pass ferroviaire illimité pour 49€ par mois + 8,5 Mds € par an investis dans les infrastructures

France : La SNCF augmente le prix des billets de 5% en moyenne + seulement 2,5 Mds € par an investis dans les infrastructures.



TOUT EST DIT POUR TOUT COMPRENDRE !

Baisse du revenu : Selon les chiffres de l'OCDE, le revenu réel des Français, en tenant compte de l'inflation, a baissé de 2,8 % au cours des six premiers mois de 2022 : 1,2 % au second trimestre et 1,6 % au premier. Cette baisse est deux fois plus importante que la moyenne des 38 pays de l'OCDE. Une comparaison que le gouvernement ne relèvera probablement pas.

DEPASSEMENTS D'HONORAIRES: STOP !

Depuis maintenant 40 ans les médecins sont autorisés à pratiquer des dépassements d'honoraires. L'Assurance maladie a mis en place ce dispositif qui lui permet de ne pas revaloriser les actes des médecins, essentiellement des spécialistes, et de reporter sur les patients le paiement du complément de rémunération des praticiens.

Les assurances maladie complémentaires prennent en charge une partie de ces surcoûts mais l'inflation de ces honoraires entraîne un reste à charge de plus en plus important pour les patients. Le système des assurances maladie complémentaires est particulièrement inégalitaire car le niveau des prestations dépend du montant de la prime, à la différence du principe de la Sécurité sociale où le niveau des cotisations dépend des revenus et la prise en charge est assurée en fonction des besoins, quel que soit son coût.

La nouvelle convention médicale qui régit les relations entre les médecins et l'Assurance maladie est en cours de négociation. Les organisations de médecins ont posé comme préalable à toute discussion une revalorisation importante du tarif des actes. Cette situation met en lumière le fait que le système de la médecine libérale avec la rémunération à l'acte n'est plus adapté aujourd'hui, y compris pour les généralistes qui ne font pas de dépassements d'honoraires mais qui ont obtenu en contrepartie la prise en charge de leurs cotisations sociales à hauteur de près de 15 000 euros par an, soit l'équivalent d'un SMIC mensuel.

Par ailleurs, si la précédente convention médicale a limité le niveau des dépassements d'honoraires des spécialistes, la conséquence a été la généralisation de cette pratique dans un certain nombre de spécialités, notamment les chirurgiens qui sont aujourd'hui plus de 85 % à pratiquer des dépassements. **Cette situation est inacceptable car elle entraîne des renoncements aux soins d'un certain nombre de patients** qui ne peuvent plus se faire opérer dans certains territoires où pour certaines spécialités il n'existe une offre de soins que dans le privé lucratif avec des dépassements d'honoraires.

Donc les médecins qui sont en fait des salariés indirects de la Sécurité sociale dont ils estiment que les rémunérations offertes sont insuffisantes, se paient sur la « bête » qu'est le patient. Il y a urgence à changer radicalement le système. Simplifions les relations entre le payeur et les employés en leur offrant un statut de salarié. Une solution très simple est de ne plus rémunérer les professionnels de santé à l'acte mais qu'ils deviennent des salariés de structures d'exercice collectif qui seront financées globalement par la Sécurité sociale. Ils seront ainsi débarrassés des tâches de gestion et d'organisation, ce qui leur permettra de consacrer tout leur précieux temps à la prise en charge des patients.

Il s'agit par ailleurs d'une aspiration des jeunes médecins qui malheureusement ne sont pas ceux présents dans les organisations catégorielles qui négocient la convention avec l'Assurance maladie.

Il y a urgence à ce que le politique décide d'imposer d'autres règles **dans l'intérêt des patients** mais aussi des médecins et des autres professionnels de santé libéraux.

L'amendement Poste/Télécom13 voté !

Nos camarades Retraités Poste étaient chargé de présenter et faire passer l'amendement suivant au 37^e Congrès de la FAPT Nos amis des Télécoms en avaient fait de même.

Voilà donc une revendication qui devient grâce à notre ténacité, une revendication nationale

Dans le document, a) Agir pour l'égalité contre toute forme de discrimination ... (35bis)

**« LUTTER POUR L'ÉGALITÉ DE DROITS ENTRE ACTIFS ET RETRAITÉS,
FINANCÉ PAR LES RICHESSES PRODUITES DANS L'ENTREPRISE, PERMET DE
RENFORCER LA CONVERGENCE D'INTÉRÊTS DE CEUX QUI SONT EN ACTIVITÉ
ET CEUX QUI SONT PARTIS EN RETRAITE »**

Et bien sûr que nous avons tous à gagner dans la prise en compte par nos entreprises de la part de la cotisation Complémentaire Santé (sans lâcher sur le 100% Sécu) et par l'ouverture à toutes et tous de l'ensemble des offres sociales proposés dans le Portail Malin.

.... Scandaleux

En Octobre la France a dû, en toute discrétion, détruire près de 4 millions de doses de Moderna. Et ce ne sont sans doute pas les dernières. Pourtant, ni la Commission ni les États ne se tournent vers les multinationales pour résilier des contrats désormais disproportionnés.

Un gaspillage des pays riches, qui ont acheté des vaccins en masse.

Une ponction gigantesque des ressources publiques par Big Pharma.

HEURE MENSUELLE DES RETRAITES CGT POSTE 13

Mardi 20 déc.

9H00 à La Rose

SI ON SE FAISAIT UNE BOUFFE?

BONNES FÊTES

BONNE ANNÉE

CONFIRMER VOTRE PRÉSENCE: 06.09.43.73.33/ 06.44.06.65.94/ 06.83.18.55.88

Nous avons bien entendu la revendication d'un repas fraternel pris ensemble après la réunion mensuelle de décembre.

Cependant, on ne va pas « lâcher la revendication » tout de suite !

Il est **INDISPENSABLE** et **NÉCESSAIRE** que nous sachions par avance, combien de camarades seront présents.

ALORS N'OUBLIEZ PAS DE TELEPHONER AVANT LE DIMANCHE 18/12/2022.

Selon le nombre de présents prévus, on vous confirmera ou infirmera pour le repas